

GRIGNY

Le compte administratif 2012 le 25/4/2014 adopté après des échanges musclés

Conseil municipal. La dernière séance s'est déroulée mardi soir. Les élus ont voté les comptes administratif et de gestion de l'exercice 2012. L'opposition, Xavier Odo en tête, estime que les voyants sont au rouge. La majorité nie et pointe une « manipulation des chiffres ». Ambiance.

Les quatre votes contre et les deux abstentions n'ont rien fait. Gros morceau du conseil municipal de mardi soir, l'adoption du compte administratif de l'exercice 2012 n'a pas souffert de contestation. Si ce n'est celle de Xavier Odo (UMP), conseiller municipal d'opposition du groupe « Grigny ensemble ». « Tous les voyants sont au rouge », a-t-il déclaré, après la présentation des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'année passée. « Chez nous, un euro sur cinq va à l'investissement, contre

1,25 chez les autres. On a une mauvaise capacité à investir. Heureusement que nous n'avons pas une agence de notation indépendante. [...]

« Ce dernier compte condamne votre gestion »

Xavier Odo Élu d'opposition (UMP)

Les dépenses sont en augmentation quand les recettes se stabilisent [...] Les chiffres sont sévères avec vous. Ce dernier compte condamne votre ges-

tion », a ajouté l'élu, bien seul dans l'opposition en l'absence de Mamar Djeroro (PS). En face, René Balme (Front de gauche) a évité la bataille technique, préférant évoquer une « manipulation des chiffres » par son adversaire. « Je vous laisse à vos délires. La démonstration faite prouve le contraire de vos 17 minutes de logorrhées que vous nous avez infligées », a rétorqué le maire. « Les dépenses de fonctionnement sont en hausse, forcément, comme les dépenses des ménages, avec la hausse du coût de la vie », s'est ensuite défendu le premier magistrat, avant d'envoyer une ultime pique à Xavier Odo : « Vous utilisez le conseil municipal comme tribune, vous êtes en campagne », en référence aux municipales 2014.

« Je vous laisse à vos délires »

René Balme Maire de Grigny

Une attaque à laquelle Xavier Odo n'a pas eu le loisir de répondre, puisque la parole est allée à Daniel Royer, dont l'intervention a encore élevé la tension. « Je souhaiterais que ce conseil municipal ne soit pas un cirque pendant neuf



■ Le centre municipal de santé, Christian-Cervantes. Photo C. G.

Signature d'une convention sur la pratique de l'IVG

Depuis le mois d'octobre 2012, le centre municipal de santé Christian-Cervantes aurait déjà reçu quatre demandes, dont une provenant d'une jeune mineur, d'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse.

C'est pourquoi, « compte tenu de la position géographique du centre de santé, à mi-distance des centres hospitaliers de Givors, Vienne et Lyon-Sud », le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, l'instauration d'une convention de coopéra-

tion entre les quatre établissements.

Cette convention définit les conditions permettant aux médecins du centre de santé de réaliser les IVG par voie médicamenteuse. En cas de doute préalable à l'IVG, ou en cas de complications, la patiente sera redirigée vers l'un des trois centres hospitaliers.

La convention est établie pour une durée d'un an, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

mois ! », a lancé le troisième adjoint, avant d'asséner à Xavier Odo un « t'as fumé de la moquette ? ». Devant ce dérapage, René Balme a appelé les élus à « ne pas donner dans ce conseil municipal, l'image tragique de l'assemblée nationale », avant de laisser place au vote.

Par ailleurs, d'après les comptes municipaux, l'exercice 2012 a été clôturé avec un

excédent global de 618 556,94 euros. Ce montant, affecté à la section investissement pour 2013, « permettra d'assurer l'autofinancement d'une partie du programme et donc de réduire le besoin d'emprunt ». Emprunt dont l'annuité s'élève à 980 000 euros. La dette elle, baisse légèrement et repasse sous le million d'euros. ■

Baptiste Marsal